

DISPOSITIF SPECIFIQUE RQTH

CAMPAGNE DE PROMOTION 2027

Juillet 2026

Handicap

Egalité



Un dispositif spécifique de **promotion par voie dérogatoire** permet aux **fonctionnaires en situation de handicap** (catégories mentionnées à l'article L.5212-13 du code du travail) de bénéficier de **quotas réservés**.

Les agents concernés peuvent **accéder à un corps ou cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure** par la voie du détachement.

Ce dispositif **devant normalement s'interrompre en janvier 2027**, sauf décision réglementaire à venir, FO a interpellé l'Administration au **mois d'avril dernier**, en prévision du lancement de la campagne de promotion 2027. La DRH nous avait répondu être en attente de décisions réglementaires.

FORCE OUVRIERE A DEMANDÉ À M. LE MAIRE D'ANTICIPER UNE PROBABLE PÉRENNISATION DU DISPOSITIF ET DE PRÉVOIR DES QUOTAS DE PROMOTION INTERNE SPÉCIFIQUES POUR LES AGENTS EN SITUATION DE HANDICAP DANS CHAQUE CATÉGORIE INDICIAIRE !

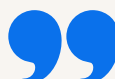
- Parce que le handicap doit faire l'objet de **mesures inclusives renforcées** !
- Parce que la **progression de carrière demeure plus difficile** pour nos collègues en situation de handicap !
- Parce que la fonction publique doit **montrer l'exemple en matière de solidarité**.

Le handicap est multiformes, souvent invisible.
FORCE OUVRIERE soutient toute mesure visant à assurer l'égalité d'accès à la promotion de tous les agents publics.

Soyons acteurs de l'égalité, garante de notre diversité !



Une réponse de M. le Maire est attendue très prochainement et nous ne manquerons pas de vous en faire part !



Pour le Bureau:

Patrick RUE
Karima FRIGA

**Syndicat Général des Territoriaux FORCE OUVRIERE de la Ville de Marseille
et de la Métropole Aix Marseille Provence**

17 bd d'Athènes - 13001 Marseille

TEL : 04 91 14 52 70 - Mail : foterritoriauxmarseille@gmail.com

